

<https://www.psychologuesenresistance.org/spip.php?article474>



Sur le Forum du Manifeste des psychologues hospitaliers

- LES ENJEUX - AUTOUR DE L'EXERCICE DES PSYCHOTHERAPIES -



Date de mise en ligne : vendredi 25 mai 2012

Copyright © PSYCHOLOGUESENRESISTANCE - Tous droits réservés

C'est la clinique qu'il faut sauver, ne lâchons rien.

les psychologues dont la formation comporte déjà un temps de stage tel que prévu par la loi n'ont aucun autre stage à effectuer pour pouvoir user du titre de psychothérapeute. (snp) en doutez vous ? mais il nous a fallu plus que cette annexe et ce stage ridicule pour nous former afin de pouvoir exercer des psychothérapies !

Rien n'est acquis, bien au contraire. Le SNP et les organisations de psychologues nous disent que le titre est acquis. Evidemment, mais au rabais et il s'agit d'un passeport pour l'incompétence légalisée comme le dirait un collègue spécialiste des psychothérapies.

Nous ne devons pas accepter cette façon de voir les choses : disqualification et détournement d'une fonction essentielle des psychiatres et des psychologues, formés dans des écoles analytiques de grande qualité au profit d'un nouveau métier en réalité, psychothérapeute.

Avec la caution d'un enseignement universitaire sur les méthodes..., relatives aux psychothérapies, l'état nous fait croire que les futurs possesseurs d'un master professionnel de psychologie clinique...pourront exercer comme psychothérapeute et comme psychothérapeute psychologue dans les établissements de santé.

Bientôt, il n'y aura besoin que de psychothérapeutes (payés, vous le devinez !!) et remplaceront petit à petit des professions plus coûteuses, les psychiatres (pour ceux qui exerçaient encore des psychothérapies et les psychologues principalement, qui eux exercent les psychothérapies).

Ne lâchons rien, même si [une dernière circulaire](#) qui a l'air favorable fait l'objet d'une attention particulière de tous les acteurs de l'hôpital.

Cette circulaire, serait-elle l'arbre qui cache la forêt, sachant qu'elle pourrait accompagner la disparition des psychologues cliniciens du service public. Bien sûr, les psychologues en poste s'en satisfont, ceux-ci pour une majorité vont partir en retraite mais les futurs embauchés seront-ils encore psychologues ou alors plus certainement psychothérapeute ?

Projetons nous dans l'avenir et pensons à transmettre à nos jeunes collègues une profession responsable et pas un avatar technicisé de notre métier.

Continuons à penser notre profession et défendons un vrai projet politique pour des soins psychiques de qualité.

J P Aubel corédacteur du Manifeste des psychologues hospitaliers.